



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

Jeudi 25 Novembre 2021 à 18h30

Mairie de Labastide-Murat

Présents : BESOMBES Roland, BEX-GRAMOND Marielle, CAZES-BOUCHET Odile, CHAPPAT Huguette, CHAUBET Didier, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, MERCIER Emilie, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, PELAPRAT Pierre, VERMANDE Claudine, VEYSSEYRE Lionel

Excusés : BEAUFUME Guy, DENIS Vincent, LAGARDE Jean-Marc, LAJOINIE Francis



I. Mot d'accueil du Président

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce Conseil d'Administration (CA).

Le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration (En date du 7 octobre 2021) et du dernier Bureau Exécutif (en date du 25 octobre 2021) sont approuvés par l'ensemble des membres élus présents.

Pierre présente l'ordre du jour de cette réunion.

II. Modification des dates du prochain Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du CDOS du Lot

Didier CHAUBET propose à l'ensemble des membres élus présents de modifier les dates du prochain Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale qui avaient été programmées lors du dernier CA.

Initialement, un Conseil d'Administration était prévu le jeudi 13 janvier 2022 et l'Assemblée Générale (AG) le jeudi 3 février 2022. Après validation de l'ensemble des élus présents, les prochaines réunions seront organisées ainsi :

- Annulation du CA prévu le jeudi 13 janvier 2022
- Modification de l'AG en CA le jeudi 3 février 2022
- Organisation de l'AG du CDOS du Lot le jeudi 3 mars 2022

Emilie MERCIER se chargera dès la semaine suivante de modifier la réservation des salles auprès de la mairie de Labastide-Murat.

III. Départ de Valérie CHEVALIER-JOLY et nomination d'un nouveau Vice-Président(e) sur la Commission « Sport-Santé & Bien-être »

Pierre DELPEYROUX informe les membres présents de la démission de Valérie CHEVALIER-JOLY du CDOS du Lot. Elle assurait la fonction de Vice-Présidente de la commission thématique « Sport-Santé & Bien-être ». En raison d'un emploi du temps professionnel exigeant, Valérie ne s'investissait pas comme elle le souhaitait au sein du CDOS.

Suite à cette démission, une candidature pourra être proposée pour le poste de Vice-Président(e) de la commission « Sport-Santé & Bien-être »

Au sein du Conseil d'Administration, seules les personnes ne présentant pas de fonction définie peuvent prétendre à cette candidature. Pierre DELPEYROUX interroge chacune de ces personnes afin d'évaluer leur motivation et leur intérêt pour occuper cette fonction.

Jean-Michel INESTA rappelle que le sport-santé représente un axe majoritaire de la politique globale du CDOS du Lot, notamment avec le projet Maison Sport – Santé. Cette commission nécessite donc une forte implication.

-Lan DESPEYROUX explique détenir peu de connaissances et d'intérêt pour cette thématique. De plus, elle ne pourra assumer pleinement les exigences de toutes ses fonctions et missions (Présidente du Comité Départemental de Tir à l'Arc, organisation des championnats de France de tir à l'arc en 2022...). Elle ne souhaite pas se porter candidate.

-Marcel MOULES explique être déjà présent et impliqué dans d'autres structures.

-Odile CAZES-BOUCHET présente un intérêt pour la thématique du sport-santé, notamment en raison de l'esprit dégagé par l'activité qu'elle propose au sein de son association (Mei Hua Zuhang). Mais la fonction d'élue demande certaines connaissances complémentaires.

-Huguette CHAPPAT explique que le sujet du sport-santé présente beaucoup d'intérêts mais elle est déjà fortement mobilisée dans d'autres structures. Elle réfléchit néanmoins à cette proposition et échangera avec Emilie à ce sujet dans les prochains jours.

Aucun membre du Conseil d'Administration ne se présente officiellement candidat lors de cette réunion. Un appel à candidature sera formalisé dans le cadre de la prochaine Assemblée Générale prévue le 3 mars 2022.

Marielle BEX-GRAMOND interpelle les élus présents sur le contenu de la commission « *Politiques publiques & Haut-niveau* » dont elle a la présidence. Elle peine à se projeter sur le contenu de cette commission. De plus, l'éloignement géographique entre les élus membres de cette commission entraîne des difficultés à travailler en groupe.

Pierre DELPEYROUX rebondit sur cette remarque en rappelant que les commissions ne sont pas cloisonnées entre elles et qu'il est possible de s'engager dans les travaux d'autres commissions. Le contenu entre les différentes commissions peut paraître déséquilibré, notamment par le fait que certaines actions et missions déjà engagées par le CDOS s'inscrivent dans certaines commissions. Il souligne qu'aucune comparaison n'est faite entre les élus concernant le temps de travail accordé par chacun au sein du CDOS du Lot : il est dépendant des disponibilités de chacun.

Jean-Michel INESTA complète ces propos en expliquant que l'approbation de la convention de partenariat entre le CDOS du Lot et l'UFOLEP 46 peut être soumise à tous par exemple. Chacun pourra apporter son point de vue et ses remarques sur cette convention.

IV. Retour de la rencontre avec Monsieur Christophe PROENCA et de la réunion du 3 novembre 2021 organisée au Conseil Départemental

Pour rappel, une rencontre a été organisée au Conseil Départemental le 3 novembre 2021. Elle réunissait les présidents des différents Comités Départementaux sportifs du Lot.

En amont de cette réunion un échange avait été organisé entre Monsieur Christophe PROENCA, nouvellement élu au Conseil Départemental (2^{ème} Vice-Président en charge de l'Attractivité, du Tourisme et du Sport). Jean-Michel INESTA et Didier CHAUBET ont représenté le CDOS du Lot lors de cet échange.

Jean-Michel rappelle que cette réunion avait été provoquée suite à une demande du Conseil Départemental de s'investir avec le CDOS du Lot dans l'organisation d'une Journée Sports de Nature. Les élus du CDOS voulaient rencontrer un élu du Conseil Départemental afin d'échanger sur les conditions d'organisation de cet événement.

Christophe PROENCA souhaite investir cette nouvelle mandature sans réitérer l'ensemble des événements sportifs qui se sont déroulés les années passées. Concernant l'organisation d'une Journée Sports de Nature, il envisage davantage une journée thématique sur l'ensemble du Département ou des animations seraient proposées sur plusieurs sites.

Didier complète ces échanges en expliquant que Christophe PROENCA a pour objectifs de renforcer la politique relative au sport de haut-niveau sur le Département et d'augmenter le nombre de compétitions sportives organisées sur le territoire. Il souhaite proposer davantage de moments de convivialité sur les différents événements sportifs organisés comme l'organisation de repas.

Jean-Michel INESTA présente aux élus présents l'un des autres sujets évoqués lors de cet échange. Dans le cadre du projet de labellisation « *Maison Sport-Santé* », le CDOS du Lot souhaiterait disposer d'un nouveau local pour accueillir les bureaux du CDOS et les activités de la future Maison Sport-Santé.

A ce titre, Monsieur PROENCA informe qu'il n'est pas déraisonnable d'envisager un projet de construction d'une Maison Départementale des Sports et la Santé sur le territoire.

Suite à cet échange, Emilie MERCIER a effectué des recherches afin de proposer à Monsieur PROENCA des exemples de CDOS hébergés dans une Maison Départementale des Sports. Ces CDOS ne souffrent donc pas d'un manque de visibilité contrairement au CDOS du Lot. Pierre souligne la qualité de l'infrastructure de la Maison Départementale des Sports du Tarn qui est située à Albi. Elle héberge également le CDOS du Tarn ; il profite donc d'une forte visibilité. Jean-Michel compare les locaux du CDOS qui sont hébergés avec l'association Prosport Lot et les locaux du Comité Départemental UFOLEP du Lot. Ceux-là disposent d'une structure bien identifiée, visible et qui propose un lieu d'accueil intéressant (salle de réunion, de formation, un parking..)

Lionel VEYSSEYRE questionne les membres présents sur l'existence d'un financement de la part du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) vers les CDOS qui compense certaines de leurs dépenses de fonctionnement ? La réponse est négative.

Pierre DELPEYROUX se demande si le Département du Lot ne pourrait pas participer financièrement à la location d'un local par le CDOS. Lionel rebondit sur cette remarque en précisant que le coût de cette charge pourrait se révéler trop importante pour le Département.

Jean-Michel souhaite également évoquer les confusions existantes entre les différents dispositifs sportifs et le manque de reconnaissance de la part de certains acteurs publics sur le rôle du CDOS du Lot. En effet, l'arrivée du dispositif Pass' Sport a entraîné certaines confusions notamment avec le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive que le CDOS porte depuis 2015 sur le Département. On observe un manque de valorisation du travail des membres du CDOS notamment à travers la lecture d'articles de presse promouvant certains de ces dispositifs de rentrée sans mentionner l'implication du CDOS (Cet exemple est apparu dans des articles de presses promouvant le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive. Certaines collectivités financières se sont imprégnées du dispositif alors que la majorité de la charge de travail inhérente à ce dispositif est assigné au CDOS. C'est le cas de CAUVALDOR, Labastide-Murat.. La remarque a été portée lors de la réunion du 3 novembre organisée au Conseil Départemental ou Christophe PROENCA parlait de tickets sports et non de coupons d'Aide à la Pratique Sportive et ne mentionnait pas le rôle du CDOS).

Odile CAZES-BOUCHET souligne le fait qu'il existe une réelle méconnaissance du rôle et des missions du CDOS du Lot, notamment auprès des associations.

Elle le remarque au sein des associations qu'elle côtoie. Il faut en effet communiquer plus fortement que les autres structures afin d'être mieux identifié.

A ce titre, les élus proposent l'organisation d'une conférence de presse qui a pour objectifs de distinguer les différents dispositifs et de renforcer la connaissance de chacun sur le rôle et les missions du CDOS du Lot. Il est nécessaire de pouvoir clarifier le rôle du CDOS, de l'Etat et des collectivités sur certaines actions. Les élus présents valident cette démarche.

Une conférence de presse sera donc organisée le lundi 13 décembre 2021. Emilie se chargera de retenir une salle au sein des locaux de la Maison des Associations. Un courrier d'invitation à la presse sera travaillé par Jean-Michel et Emilie dans les jours suivants.

Concernant le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive et les confusions existantes avec d'autres dispositifs (notamment l'assimilation de ce dispositif à celui du Pass' Sport), Lionel VEYSSEYRE propose de réétudier le nom de ce dispositif en réfléchissant à un nom plus impactant et présentant le logo du CDOS du Lot.

V. Présentation du logiciel BasiCompta

Didier CHAUBET présente le logiciel BasiCompta. Emilie et Didier ont participé à une présentation du logiciel par Nicolas LUCQUIAUD (Fondateur de AWA : Applications Web pour Associations)

BasiCompta est un logiciel en ligne proposé aux associations afin qu'elles puissent effectuer leur comptabilité plus simplement. Il est possible d'enregistrer certaines dépenses ou ressources sans pour autant connaître le numéro des différents comptes : le logiciel définit les numéros de compte selon la nature de la charge ou de la ressource. Il est possible d'extraire certains documents qui sont généralement demandés sur le Compte Asso des associations et lors de demandes de subvention (Comptes de résultats, d'exploitation, budget prévisionnel...). Ce logiciel présente également l'avantage de simplifier la tenue des comptes au sein d'une association et ainsi de pouvoir transmettre plus aisément la gestion de la comptabilité lors d'un changement de trésorier. L'utilisation de ce logiciel permettrait au CDOS du Lot d'élargir la nature de ses ressources, notamment en proposant le logiciel à son réseau d'associations. Le CDOS recevrait un dédommagement pour la formation au logiciel et pour la mise à disposition de ce logiciel (Environ 50€ pour une formation et 25€/ an pour la mise à disposition du logiciel)

Le logiciel présente certains défauts :

- Il n'est pas possible d'effectuer un arrêté de fin de compte sur le logiciel et donc d'affecter le report à nouveau sur l'exercice suivant.
- Il est nécessaire pour l'utilisateur de BasiCompta de détenir quelques notions et bases en comptabilité
- Les données des comptes des associations sont détenues par l'entreprise AWA
- La formation proposée au CDOS du Lot afin de devenir tête de réseau de ce logiciel s'élève à 200 euros.

Jean-Michel questionne les élus présents sur la mise à disposition de logiciels de comptabilité par leur fédération sportive respective. Aucune personne présente ne répond positivement à cette question.

Il est demandé aux élus de réfléchir sur ce sujet. Marielle BEX-GRAMOND rebondit sur cette présentation en proposant aux élus d'investir sur un logiciel de comptabilité dédié aux associations.

VI. Suivi des projets du CDOS du Lot au sein des différentes commissions thématiques

➤ **Commission « Education & Citoyenneté »**

Pierre PELAPRAT présente le suivi des différents projets en cours :

Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 (SOP):

Concernant le concours vidéo : le règlement du concours a été envoyé aux établissements scolaires du Département. A ce jour, seulement 1 équipe inscrite. Lionel VEYSSEYRE informe les élus qu'une relance sera effectuée dans les prochains jours. Pour rappel, une commission se réunira en amont de la SOP afin de visionner les vidéos et sélectionner les vainqueurs. Cette commission sera composée d'élus du CDOS, de l'inspecteur d'académie, de deux élèves représentant le Lot au Conseil Vie Lycéenne Académique.

Concernant les lots qui seront offerts aux vainqueurs (environ 12 élèves : 3 équipes d'environ 3/4 élèves), Emilie propose de réaliser un jeu de boules et/ou un kit de raquettes de badminton et/ou une gourde en métal personnalisée. Lionel rebondit sur ces idées en expliquant que le textile présente un fort intérêt pour les jeunes. Emilie et Pierre se réuniront prochainement pour échanger sur les lots qui seront proposés.

Emilie et Jean-Michel présentent également un modèle de la banderole qui sera distribuée aux 34 collèges et lycées du Département.

Dans le cadre de la Journée Olympique et Paralympique (prévue le mercredi 26 janvier 2022), il a été proposé aux associations et comités départementaux de faire découvrir leur activité au sein de leur club ou d'un des établissements scolaires.

Un formulaire d'inscription a été envoyé par Emilie au moins de novembre. Il fait suite à un travail d'appels téléphoniques réalisé par Lucas CAZENEUVE auprès de chaque CoDep. A ce jour et malgré plusieurs relances, seulement 3 clubs se sont inscrits à cette journée. Emilie réalisera une nouvelle relance prochainement.

Lionel VEYSSEYRE informe les membres présents que si le nombre d'activités proposées par les associations est insuffisant, une autre activité devra être trouvée rapidement dans le cadre de l'UNSS pour cette journée.

Lan DESPEYROUX informe qu'une activité pourrait être proposée par un club de tir à l'arc mais au sein d'un établissement scolaire.

Lionel rappelle que les associations ont la possibilité de proposer une animation sur l'un de leur créneau du mercredi après-midi. Les jeunes pratiquants pourraient apprécier de faire découvrir leur activité à de nouveaux pratiquants.

Lutte contre les violences sexuelles en milieu sportif

Pierre et Emilie ont rencontré Madame MAHIEU (Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité Femmes-Hommes) afin d'échanger sur le portage d'un projet départemental de lutte contre les violences sexuelles en milieu sportif et ainsi d'inclure de nouveaux acteurs (Conseil Départemental, représentants de l'Etat, représentants de l'Education Nationale...) Une enveloppe complémentaire de 2 000€ pourrait être accordée par ce service au CDOS.

Il a été soumis l'idée de constituer un comité de suivi départemental pour coordonner ces actions. Cette commission pourrait être constituée de représentants de l'Etat, de l'Education Nationale, d'agents du Conseil Départemental, d'élus du CDOS du Lot.. La 1^{ère} réunion de ce comité s'organiserait à partir du mois de février 2022.

Pierre PELAPRAT informe également les élus qu'un courrier va être envoyé aux Comités Départementaux durant le mois de décembre 2021 afin de recenser leur intérêt et leur volonté de s'impliquer sur cette action. Il demande aux élus de la commission d'apporter leurs remarques sur le courrier qui a été envoyé à tous les membres en amont de cette réunion.

➤ **Commission « Sport-santé & Bien-être »**

Emilie MERCIER informe les membres présents que la réponse à l'appel à projets « *Maison Sport-Santé* » sera annoncée courant janvier 2022.

Dans ce cadre, un questionnaire a été envoyé par Laura RUIZ (coordinatrice de la Maison Sport-Santé) à tous les comités départementaux du Département afin qu'il soit transmis à l'ensemble des associations de leur réseau. Ce questionnaire vise à recenser l'offre existante au sein des associations sportives en terme de créneaux sport-santé (s'inscrivant dans une logique de prévention primaire, secondaire ou tertiaire). Les réponses serviront à construire une offre associative en terme de sport-santé et de relancer le réseau sport-santé du Lot.

Jean-Michel incite les comités à diffuser ce questionnaire. Afin d'assurer la pertinence de ce projet auprès des différents partenaires ; la future Maison Sport-Santé doit être en capacité de proposer cette offre.

Parallèlement, le projet initialement prévu en 2021 en partenariat avec l'Hôpital de Figeac démarrera à partir de la période janvier-février 2022. Pour rappel, ce projet porté sur le territoire de Figeac est similaire à celui porté sur la ville de Cahors. Le projet vise à améliorer l'état de santé de patients atteints d'affection de longue durée par le biais d'une activité physique et sportive adaptée. Ces patients sont également issus du service de médecine du sport. Une dizaine de patients pourront bénéficier de ces 80 séances protocolaires.

Une difficulté a été rencontrée concernant la mise à disposition d'un lieu de pratique. La salle de musculation gérée par l'association Haltéro Figeac devait accueillir ces pratiquants mais en raison de certains aléas, les activités pourraient se dérouler au sein de la salle privée La Salle, également située à Figeac. Une convention de mise à disposition sera signée entre le CDOS et les gérants de cette structure.

➤ **Commission « Politiques publiques et Haut-Niveau »**

Didier CHAUBET informe les membres présents que la distribution des coupons d'Aide à la Pratique Sportive est moins importante que lors des éditions précédentes. Notamment en raison de l'arrivée du dispositif Pass' Sport. Il persiste un manque d'informations à destination des clubs et pratiquants quant à la possibilité de cumuler ces 2 aides. Une réunion a été organisée avec Cédric BOURRICAUD, représentant du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES) afin d'échanger sur la situation actuelle du dispositif.

➤ **Commission « Sport & Professionnalisation »**

Suite à un courrier envoyé par le CROS Occitanie (Comité Régional Olympique et Sportif), le CDOS a sélectionné 2 formations qui seront proposées sur le Département durant l'année 2022 :

- Organiser un évènement sportif
- La communication Interne et Externe de mon association

Pierre DELPEYROUX précise que ces offres de formation doivent être diffusées par les comités départementaux auprès des clubs. Il rajoute que le CDOS a à plusieurs reprises souhaité organiser des formations mais certaines se sont soldées par un échec (notamment justifié par un manque de participants)

Certains élus pensent que les formations proposées manquent de pertinence pour les associations lotoises et que les représentants d'associations présentent peu d'intérêts pour les thématiques proposées.

Claudine VERMANDE explique que le district de Lot de football proposait des formations auprès de son réseau d'associations mais que celles-ci présentaient peu de succès, justifiant leur arrêt.

Lan DESPEYROUX complète ces propos en expliquant que ces formations régionales sont souvent éloignées du Lot et ne s'accordent pas toujours aux besoins émis par les représentants d'associations.

Emilie MERCIER informe les membres présents qu'un formulaire avait été transmis aux comités et associations du Département par le CROS afin d'évaluer les besoins et demandes de formation.

Plusieurs élus présents expliquent que des formations en lien avec les démarches administratives au sein d'une association devraient être proposées. C'est un besoin qui a été observé dans le cadre des demandes de remboursement des Pass' Sport. Les associations doivent créer un compte sur le site internet Compte Asso et certaines ont rencontré des difficultés. Des formations pourraient être proposées en interne.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 21h00 et s'est clôturé par un moment de convivialité.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre
Président du CDOS du Lot



INESTA Jean-Michel
Secrétaire du CDOS du Lot

